

**SITUATION ANNUELLE DE STRATEGIE ACTIONS SICAV
EXERCICE CLOS LE 31/12/2008**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV », tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 10 469 787 DT, un actif net de 10 305 769 DT pour 7 163 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 438,750 DT.

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et que le résultat de ses opérations et les variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date sont conformes aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

1- Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2008 à raison de :

- 64,02% dans des actions et des valeurs mobilières. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé au cours de l'exercice 2008 le taux maximum de 80% tel que prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001 ;
- 35,98% dans des liquidités et quasi liquidités. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a varié au cours de l'exercice 2008 en dessous du taux minimum de 20% tel prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25/09/2001.

2- Les emplois en actions émis par la société ASSAD représentent 11,03% de l'actif au 30 juin 2008, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

II- Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Nous n'avons pas d'observations à fournir sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

3- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le commissaire aux comptes

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
<i><u>Portefeuille-titres</u></i>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 715 712	7 760 907
Obligations et valeurs assimilées		469 080	1 161 236
Titres OPCVM		410 870	
	3.1	6 595 662	8 922 143
<i><u>Placements monétaires et disponibilités</u></i>			
Placements monétaires	3.2	1 993 993	499 111
Disponibilités	3.3	1 880 132	1 169 466
		3 874 125	1 668 577
<i><u>Créances d'exploitations</u></i>			
<i><u>Autres actifs</u></i>			
TOTAL ACTIF		10 469 787	10 590 720
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	161 034	61 584
Autres créditeurs divers	3.5	2 984	3 484
TOTAL PASSIF		164 018	65 068
ACTIF NET			
Capital	3.6	10 243 625	10 343 381
Sommes distribuables	3.7	62 144	182 271
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		62 144	182 271
ACTIF NET		10 305 769	10 525 652
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 469 787	10 590 720

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETATS DE RESULTATS
COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres		286 610	312 716
Dividendes	4.1	255 498	227 805
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	31 112	84 911
Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	4.3	77 083	85 102
<i>Total des revenus des placements</i>		363 693	397 818
Charges de gestion des placements	4.4	<284 312>	<170 294>
Revenu net des placements		79 381	227 524
Autres produits			
Autres charges	4.5	<20 880>	<19 764>
Résultat d'exploitation		58 501	207 760
Régularisation du résultat d'exploitation		3 643	<25 489>
Sommes distribuables de la période		62 144	182 271
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<3 643>	25 489
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<291 834>	<218 729>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 185 617	840 324
Frais de négociation		<80 377>	<68 021>
Résultat net de la période		1 871 907	761 334

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		1 871 907	761 334
Résultat d'exploitation		58 501	207 760
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<291 834>	<218 729>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		2 185 617	840 324
Frais de négociation		<80 377>	<68 021>
<u>Distributions de dividendes</u>		<160 056>	<143 244>
<u>Transactions sur le capital</u>		<1 931 734>	1 312 487
Souscriptions		4 317 426	4 232 850
Capital		3 589 157	3 939 551
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		707 217	244 947
Régularisation des sommes distribuables		21 052	48 352
Rachats		<6 249 160>	<2 920 363>
Capital		<5 351 388>	<2 718 559>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<889 571>	<183 949>
Régularisation des sommes distribuables		<39 624>	<39 444>
Droit de sortie		31 423	21 589
<u>Variation de l'actif net</u>		<219 883>	1 930 577
<u>Actif net</u>			
En début de période		10 525 652	8 595 075
En fin de période		10 305 769	10 525 652
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de période		8 634	7 548
En fin de période		7 163	8 634
<u>Valeur liquidative</u>		1 438,750	1 219,093
<u>Taux de rendement</u>		19,75%	8,32%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**

(MONTANTS EXPRIMES EN DINARS TUNISIENS)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value

réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	3 450	19 762	21 364	0,21%
AMEN BANK	11 400	351 674	381 291	3,70%
ARTES	6 500	59 435	58 085	0,56%
ASSAD	54 467	535 555	505 220	4,90%
ASTREE	625	14 892	39 263	0,38%
ASTREE NG 2008	665	15 845	41 130	0,40%
ATB	21 313	127 370	113 769	1,10%
ATB DA 2008	16 610	10 179	8 139	0,08%
ATB NS 2008	3 871	23 778	23 776	0,23%
ATTIJARI BANK	25 143	353 627	345 244	3,35%
BH	7 000	177 727	161 729	1,57%
BIAT	3 065	124 988	113 908	1,11%
BNA	5 000	43 854	44 206	0,43%
BT	3 302	362 744	367 340	3,56%
BTE (ADP)	75	2 303	2 341	0,02%
ELECTROSTAR	26 900	359 839	224 166	2,18%
ESSOUKNA	28 606	117 246	120 117	1,17%
I.C.F	3 735	208 074	192 278	1,87%
POULINA G H	41 500	258 586	251 162	2,44%
S.N.M.V.T	891	107 938	102 936	1,00%
SFBT	2 500	31 508	26 484	0,26%
SIAME	23 200	55 418	31 884	0,31%
SIMPAR	18 550	497 291	454 350	4,41%
SIMPAR NG 2008	2 624	70 800	60 536	0,59%
SOMOCER	102 500	270 629	240 475	2,33%
SOPAT	1 760	18 038	11 246	0,11%
SOPAT DA 2008	8	4	2	0,00%
SOTETEL	7 330	113 599	69 799	0,68%
SOTUVER	13 776	209 747	283 965	2,76%
SPDIT-SICAF	14 500	101 902	59 921	0,58%
STAR	1 150	103 465	105 772	1,03%
STB	17 195	160 920	153 639	1,49%

TPR	63 280	335 264	299 169	2,90%
TUNINVEST-SICAR	16 015	184 684	219 300	2,13%
TUNISAIR	13 500	45 020	35 840	0,35%
TUNISAIR NG 2008	2 900	10 030	7 482	0,07%
TUNISIE LEASING	18 366	395 977	420 539	4,08%
UIB	9 260	109 304	117 845	1,14%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		5 989 016	5 715 712	55,48%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif net</u>
B- Titres OPCVM				
SUD OBLIG SICAV	2 000	210 970	208 014	2,02%
MAXULA INVEST.SICAV	1 959	200 075	202 856	1,97%
Total OPCVM		411 045	410 870	3,99%

<u>C- Obligations et valeurs assimilés</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif net</u>
1-Obligations de sociétés				
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 337	1,95%
OCA ATTIJARI BANK 06	20 000	100 375	103 963	1,01%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	160 000	163 780	1,59%
Total Obligations de sociétés		460 375	469 080	4,55%
Total obligations et valeurs assimilées		460 375	469 080	4,55%
Total		6 860 436	6 595 662	64,02%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	15 617 506
Titres des OPCVM	661 115
	16 278 621

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions	17 371 060	-	19 570 965	2 199 905
Titres des OPCVM	250 070	-	235 782	<14 288>
Obligation	680 000	7 748	687 748	-
	18 301 130	7 748	20 494 495	2 185 617

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 19/01/2009	500 000	498 638	498 774	4,84%
TUNISIE FACTORING au 19/02/2009	500 000	493 846	496 649	4,82%
Total billets de trésorerie	1 000 000	992 484	995 423	9,66%
Certificat de dépôt				
AMEN BANK au 09/01/2009	500 000	499 501	499 601	4,85%
ARAB BANKING COORPORATION au 19/01/2009	500 000	498 854	498 969	4,84%
Total certificat de dépôt	1 000 000	998 355	998 570	9,69%
Total	2 000 000	1 990 839	1 993 993	19,35%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 645 000	677 971
Amen Bank Pasteur	210 379	141 630
Ventes de titres à encaisser	144 012	316 427
Intérêt courus sur dépôt à vue	13 471	6 175
Liquidation émissions/rachats	-	29 259
Retenue à la source/dépôt à vue	< 2 694 >	< 1 235 >
Achats de titres à régler	< 130 036 >	< 761 >
	<u>1 880 132</u>	<u>1 169 466</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Commission de performance à payer	121 283	11 737
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	37 980	48 217
Rémunération du dépositaire à payer	1 771	1 630
	<u>161 034</u>	<u>61 584</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	2 075	2 590
Redevance CMF	909	894
	<u>2 984</u>	<u>3 484</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2008</u>
Capital au 1^{er} janvier 2008	
En Nominal	10 343 381
Nombre de titre	8 634
Nombre d'actionnaires	171
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	3 589 157
Nombre de titres	2 996
Nombre d'actionnaires entrants	14
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	5 351 388
Nombre de titres	4 467
Nombre d'actionnaires sortants	71

Autres mouvements

Frais de négociation	< 80 377 >
Différences d'estimation (+/-)	< 291 834 >
Plus ou moins-value réalisée	2 185 617
Droit de sortie	31 423
Régularisations	< 182 358 >
Résultat antérieur incorporé au capital	4 (i)

Capital au 31 décembre 2008**10 243 625**

Nombre de titres	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Taux de rendement	19,75% (ii)

(i) L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

(ii) Le calcul du taux de rendement à été effectué en tenant compte d'un dividende distribué en 2008 de 21,110 DT par action.

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Résultat d'exploitation	58 501	207 760
Régularisations du résultat d'exploitation	3 643	< 25 489 >
	<u>62 144</u>	<u>182 271</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dividende ARTES	43 085	-
Dividende ASSAD	30 975	3 899
Dividende TUNISIE LEASING	25 033	18 755
Dividende S.N.V.M.T	23 033	9 690
Dividende ELECTROSTAR	18 930	23 700
Dividende SIMPAR	18 678	13 530
Dividende I.C.F	16 415	10 157
Dividende TUNINVEST-SICAR	14 742	10 494
Dividende BT	14 500	21 903
Dividende SFBT	11 040	31 444
Dividende SUD OBLIG SICAV	8 906	-
Dividende SPID-SICAF	8 508	4 950
Dividende STB	7 584	10 135
Dividende BH	7 346	5 004
Dividende BH NS 2007	1 815	-
Dividende SIAME	1 760	3 868
Dividende ASTREE	1 330	942
Dividende TUNISAIR	725	6 422
Dividende BNA	480	2 425
Dividende BH NG 2007	300	-
Dividende BIAT NS 2006	260	-
Dividende BTE (ADP)	53	-
Dividende MAGASIN GENERAL	-	9 293

Dividende C.I.L	-	7 202
Dividende ATB	-	7 124
Dividende SOTRAPIL	-	6 063
Dividende ATL	-	4 725
Dividende ADWYA	-	3 777
Dividende G.I.F	-	3 289
Dividende TL NS 2006	-	3 057
Dividende BIAT	-	2 113
Dividende SITS	-	2 041
Dividende MAC CROISSANCE FCP	-	1 803
	255 498	227 805

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur obligations	31 112	61 076
Intérêts sur BTA	-	23 835
	31 112	84 911

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur dépôt à vue	29 652	17 555
Intérêts sur billet de trésorerie	29 116	38 520
Intérêts sur certificats de dépôt	16 485	12 993
Autres revenus	1 830	-
Intérêts BTC	-	16 034
	77 083	85 102

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	156 129	151 731
Commission de performance	121 283	11 737
Rémunération du dépositaire	6 900	6 826
	284 312	170 294

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Redevance CMF	11 694	11 538
Honoraires du commissaire aux comptes	8 800	7 761
Autres frais	386	465
	20 880	19 764

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Revenus des placements	50,774	46,076	32,522
Charges de gestion des placements	<39,692 >	<19,724 >	<16,154 >
Revenus net des placements	11,082	26,352	16,368
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<2,915 >	<2,289 >	<3,138 >
Résultat d'exploitation (1)	8,167	24,063	13,230
Régularisation du résultat d'exploitation	0,509	<2,952 >	1,191
Sommes distribuables de l'exercice	8,676	21,111	14,421

Variation des plus (ou moins) values potentielles	<40,742 >	<25,333 >	31,398
Frais de négociation	<11,221 >	<7,878 >	<7,566 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	305,126	97,327	65,123
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	253,163	64,116	88,955
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	261,330	88,179	102,185
Droit de sortie	4,387	2,500	0,095
Résultat non distribuable de l'exercice	257,550	66,616	89,050
Régularisation du résultat non distribuable	<25,459 >	7,065	35,251
Sommes non distribuables de l'exercice	232,091	73,681	124,301
Distribution de dividende	<21,110 >	<14,421 >	-
Valeur liquidative	1 438,750	1 219,093	1 138,722

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net	2,76%	1,62%	1,42%
Autres charges / actif net	0,20%	0,19%	0,28%
Résultat distribuable / actif net	0,60%	1,73%	1,27%

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7,25%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7,25%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.